

Province de Québec
Comté de Beauce-Nord
Municipalité régionale de comté de La Nouvelle-Beauce

AVIS PUBLIC
PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 447-06-2024

**Modification au règlement numéro 198-04-2005 et ses amendements relatifs
au Schéma d'aménagement et de développement révisé**

Agrandissement du périmètre d'urbanisation de Saint-Isidore

Avis public est donné par madame Nancy Labbé, directrice générale et greffière-trésorière de la MRC de La Nouvelle-Beauce, que le conseil de la MRC de La Nouvelle-Beauce a adopté lors de la séance ordinaire du 18 juin 2024, un projet de règlement modifiant le Schéma d'aménagement et de développement révisé.

Plus précisément, ce projet de règlement concerne l'agrandissement du périmètre d'urbanisation de Saint-Isidore.

Une assemblée publique de consultation sur le projet de modification aura lieu **le mardi 20 août 2024, à 12 heures 15, à la salle du conseil de la MRC de La Nouvelle-Beauce située au 280, boulevard Vachon Nord, à Sainte-Marie**. Cette assemblée sera animée par la commission de l'aménagement et du développement du territoire, présidée par M. Gaétan Vachon, préfet.

Les personnes qui souhaitent prendre connaissance du projet de règlement peuvent se rendre sur le site Web de la MRC de La Nouvelle-Beauce : <https://www.nouvellebeauce.com/a-propos-de-la-mrc/avis-publics/>.

Copie du projet de règlement de modification du Schéma d'aménagement et de développement révisé ainsi que du document qui indique la nature des modifications que les municipalités de la MRC de La Nouvelle-Beauce doivent apporter à leurs règlements d'urbanisme sont disponibles aux bureaux des municipalités membres de la MRC de La Nouvelle-Beauce : Frampton, Saint-Bernard, Saint-Elzéar, Saint-Isidore, Sainte-Hénédine, Saint-Lambert-de-Lauzon, Sainte-Marguerite, Sainte-Marie, Saints-Anges, Scott et Vallée-Jonction ainsi qu'aux bureaux de la MRC de La Nouvelle-Beauce situés au 280, boulevard Vachon Nord, bureau 200, à Sainte-Marie.

Donné à Sainte-Marie, le 2 juillet 2024.



Nancy Labbé
Directrice générale
et greffière-trésorière

PROVINCE DE QUÉBEC
COMTÉ DE BEAUCE-NORD
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE LA NOUVELLE-BEAUCE

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné(e), MICHEL LEPAGE, résidant à
SCOTT, certifie par les présentes, sous mon serment d'office, que
j'ai publié l'avis ci-annexé, selon les modalités de publication de la municipalité, le
8 juillet 2024.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce HUITIÈME jour de
Juillet 2024.



Directeur (ice) général (e) et
greffier (ère)-trésorier (ère)